



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi
d'intérêt privé n° 205, Loi concernant la Ville de
Victoriaville
(Texte adopté avec un amendement)

Procès-verbaux des séances des 1^{er} et 9 juin 2022

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n ° 688-20220610

2022

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 1 ^{ER} JUIN 2022.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	1
AUDITION	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 9 JUIN 2022.....	3
ÉTUDE DÉTAILLÉE	3
REMARQUES FINALES	4

ANNEXE

I. Amendements adoptés

Première séance, le mercredi 1^{er} juin 2022

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 205,
Loi concernant la Ville de Victoriaville (Ordre de l'Assemblée le 10 mai 2022)

Membres présents :

M^{me} Boutin (Jean-Talon), vice-présidente

M. Bussière (Gatineau)

M^{me} Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

M^{me} Nichols (Vaudreuil), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires
municipales et en matière d'habitation

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), député ayant présenté le projet de loi

M. Skeete (Sainte-Rose)

M. Tremblay (Dubuc)

Intéressée :

Ville de Victoriaville :

M. Antoine Tardif, maire

M. Yves Arcand, directeur général

M^e Rosanne Roy, greffière et directrice, Service juridique

M^e Claude Jean, cabinet Tremblay Bois

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 22 h 21, M^{me} Boutin (Jean-Talon) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), M^{me} Laforest (Chicoutimi) et M^{me} Nichols (Vaudreuil) font des remarques préliminaires.

AUDITION

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend la Ville de Victoriaville.

À 22 h 31, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 2 juin 2022, après les affaires courantes, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Joëlle Boutin

FFL/ag

Québec, le 1^{er} juin 2022

Deuxième séance, le jeudi 9 juin 2022

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 205,
Loi concernant la Ville de Victoriaville (Ordre de l'Assemblée le 10 mai 2022)

Membres présents :

M^{me} Boutin (Jean-Talon), vice-présidente

M^{me} Grondin (Argenteuil) en remplacement de M. Provençal (Beauce-Nord)

M. Jacques (Mégantic)

M^{me} Lachance (Bellechasse) en remplacement de M. Bussière (Gatineau)

M^{me} Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

M^{me} Nichols (Vaudreuil), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires
municipales et en matière d'habitation

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), député ayant présenté le projet de loi

M. Skeete (Sainte-Rose)

M. Tremblay (Dubuc)

Intéressée :

Ville de Victoriaville :

M. Yves Arcand, directeur général

M^e Rosanne Roy, greffière et directrice, Service juridique

M^e Claude Jean, cabinet Tremblay Bois

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 03, M^{me} Boutin (Jean-Talon) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Jean et M. Arcand de prendre la parole.

Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Après débat, l'article 2 est adopté.

Articles 3 et 4 : Les articles 3 et 4 sont adoptés.

Article 5 : Après débat, l'article 5 est adopté.

Article 6 : M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 6, amendé, est adopté.

Article 7 : L'article 7 est adopté.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M^{me} Boutin (Jean-Talon) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) font des remarques finales.

À 15 h 22, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Joëlle Boutin

FFL/jd

Québec, le 9 juin 2022

ANNEXE I

Amendements adoptés

Am 1
A.1.6

AMENDEMENT

Projet de loi n° 205

LOI CONCERNANT LA VILLE DE VICTORIAVILLE

ARTICLE 6

Remplacer, dans l'article 6 du projet de loi, « Bureau de la publicité des droits » par « Bureau de la publicité foncière ».

Adopté *me*